



## Réunion au ministère sur le Corona Virus

13 mars 12h

*(donc le lendemain de l'annonce de la fermeture des écoles, mais avant le confinement)*

*Nous avons été avertis de la réunion par une camarade du SNTRS qui avait été contactée la veille par le DirCab de la ministre par téléphone à 22h30. On s'y est invité. Janique pour SudRE et Jean-Marie pour Sud Educ.*

*Toutes les orgas représentées au CTMESR sont bien là, ainsi que orgas étudiantes représentées au CNESER.*

*Coté administration : La ministre (au début) et ses DirCab et DirCab adjoint-e-s ; DGRH et adjoint DGRH.*

### **Introduction de la Ministre F. Vidal :**

Enfants et jeunes sont peu ou pas symptomatiques => constituent une source de propagation important => objectif = empêcher la diffusion via ces derniers.

=> **Établissements** d'ens. sup. de métropoles publics et privés cessent de recevoir des étudiant-es à compter du 16/3.

Ils ont reçu tous les chefs ce matin ; urgence => partir du général et ensuite aller vers les situations plus particulières.

Les établissements **ne sont pas** fermés ; ils doivent continuer à fonctionner.

Assurer la continuité pédagogique (E-learning) et continuité de la recherche.

**Internats et Cités U** : ont demandé aux jeunes qui le peuvent de regagner leur domicile ; mais ils ne seront pas fermés (pour celles et ceux qui ne peuvent pas rentrer ou qui sont en « zone » blanche et ne pourraient avoir accès à la formation à distance).

Concernant **les examens** : ils ont fait un test en grandeur réelle d'examen en ligne : ECN blancs avec 8500 étudiants chez eux avec webcam de surveillance et pas de connexion internet. Vont sortir un Vademecum qui sera envoyé aux établissements.

En plus certains établissements l'ont déjà fait d'organiser des examens à distance.

Pour **les concours** : 1) pour les post-bacs, ils se sont arrangés avec les écoles pour qu'elles ne gardent qu'un processus de sélection sur dossier (=> suppression des épreuves écrites).

2) pour les fins de classes prépa : ils travaillent avec les établissements pour définir une jauge d'étudiants réunis en un même lieu, sachant que les distance propres aux examens (1.7m) sont supérieures à celles préconisées pour prévenir les risques de contamination.

Idem pour Paces, Agreg, Capes.

**Concours de recrutements** dans les établissements seront maintenus, avec peut-être des assouplissements en termes de quorum physique ou de possibilité de jury à distance.

Travaillent avec les VP formation sur les modifications des contrôles de connaissance. Les diplômes seront délivrés en fin d'année.

**Personnels dans les établissements de l'ESR** : Si le télétravail existe il peut être déployé. Mais les personnels peuvent venir dans les établissements et les labos : il n'y a pas de mesure de confinement.

**Pour les étudiants** : ils se sont assurés du maintien des bourses jusqu'à la fin de l'année universitaire (levée de l'obligation d'assiduité, forcément...). Pas de pénalité s'ils quittent la Cité U sans préavis.

**Restauration** : Faire en sorte qu'il y ait un max de vente à emporter dans les Restau U. Restauration rapide sur site à maintenir à certains endroits (notamment pour les personnels), mais mise en place de mesures d'hygiène spécifique (exemple suppression des couverts à prendre dans un pot).

**Élections dans les établissements** : 1) les conseils élus peuvent se réunir et poursuivre le processus. Si conseil pas encore élu, pas d'annulation (on n'annule pas les municipales pourquoi annulerait-on les élections dans les conseils (*sic*)...). Elles devraient donc avoir lieu dans les calendriers prévus. Il pourra exceptionnellement y avoir une possibilité de prolongation.

**Étudiants des filières santé** : en coordination avec la DGS, assimilation à du personnel à partir du moment où ils sont en milieu hospitalier. À partir de Bac+4, les étudiants seront pris en compte de manière uniforme.

Pour les paramédicaux c'est en cours de discussion.

Dans le cadre du « devoir de solidarité nationale », ils travaillent avec l'éducation nationale et les services de santé pour que les étudiants puissent participer (garde d'enfant, aide aux devoirs à la maison).

**Accès à l'enseignement supérieur** : Pas de modification du calendrier de Parcours Sup ; seule contrainte les concours post-bac, mais les écoles disent qu'elles tiendront les délais.

**La méthode** : communication toujours par écrit des CR des différentes réunions. En interministériel car il y a des établissements qui ne relèvent pas de ce ministère => La même communication pour tous quel que soit le ministère de tutelle. Les consignes sont validées en interministériel puis par Matignon. Les questions en cours d'instruction = apprentissage et alternance ; formation continue pour adulte. Aller des questions les plus larges vers les plus individuelles.

**Formation à distance** : la DGSIP recense les formations disponibles. Toutes les formations sur fun mooc seront ouvertes sous forme de mooc pour les rendre accessibles sur une plateforme spécifique « fun campus » capable de supporter plusieurs millions de connexions en même temps. Les formations seront offertes à la communauté et contribueront à la constitution d'un stock.

Concernant **l'Outremer** : Les situations sont traitées au cas par cas et en fonction de chaque territoire. Certains sont par exemple encore en niveau Stade 1. Il y a dans certains cas des compétences partagées de l'ES avec la collectivité territoriale.

La ministre a une réunion avec le MEN et le secrétaire d'état en charge de la jeunesse, pour préparer de nouvelles mesures à l'échelon national. Elle s'en va et laisse ses Dircab et Dircab adjoint-es répondre aux questions.

### **1ère salve de question :**

**Unsa** : pensait pouvoir poser ses questions à la ministre en les posant en premier => très déçue... Comité de recrutement pas de problème, ils pourraient y avoir la visio, mais urgent doivent se caler. Quid de l'attribution de la PEDR par la CNU ? Quid des petits congrès (200-300 pers) ? Doit-on les supprimer ? Question aussi des marchés passés par les établissements qui refusent les remboursements pour les missions annulées.

**SNCS** : Étudiants en stage ? Autorisés ou pas ? Se satisfait qu'il n'y ait pas d'arrêt de l'activité de recherche donc pas de fermeture des sites.

**SNESup** : Nécessité de sécurisation des services de la paie. Faire un bilan de ce qui est inscrit à l'emploi du temps et le considérer comme du service fait. Quid des vacataires ? Faire un bilan de ce qu'il est possible de faire en télétravail. Pas possible pour tout le monde. Besoin de travail en équipe. Quid des collègues ayant un enfant à s'occuper ? Soutenir l'activité quoi qu'il en coûte => faire un bilan des collègues touchés. Quid des locaux impactés ?

**SNPTES** : Collègues inquiets par rapport aux gardes d'enfant => faire passer un message clair (NDLR : c'est déjà fait... mais peut-être pas partout...). Neutralisation du jour de carence.

**Sgen-CFDT** : Content du discours de la ministre. Notamment communication écrite de l'information. Être clair sur fermeture au public/fermeture tout court. Mettre une FAQ sur le site du ministère. Réunir les CHSCT. Point régulier avec les orgas => créer une adresse mail spécifique où on peut poser nos questions ou pour alerter. Cas des stages à l'étranger prévus. Quid du rapatriement de ceux qui sont en stage à l'étranger et à qui on demande de rentrer et qui pour certains subissent une méfiance à leur égard.

**SNTRS-CGT :** Certaines universités envisagent de fermer complètement (Marseille, Montpellier...) Avoir un message clair si il y a des foyers plus importants. Cas de contagions dans les labos qui pourraient provoquer des flambées => le message devra évoluer. Exemple de cas à l'Inrae où un collègue est parti avec le Samu et où la direction a mis une chape de plomb sur l'information => nécessité de transparence ; quel niveau d'info donner aux agents. Quelle position par rapport aux hébergeurs ?

### **1ère salve de réponses de N. Castoldi (DirCab) :**

Consignes nationales + pour certains endroit des consignes spécifiques qui seront prises. Les préfets sont là pour traiter les cas des clusters. Discours qui doit enchâsser des niveaux différents de réalité (*NDLR : oui il parle comme ça* ). Les variations au fil du temps sont probables. Le message à passer n'est pas toujours simple. Ils n'ont pas encore envoyé de consignes précises avant d'avoir vu tout le monde, dont les OS.

**FO-ESR :** Pour la continuité du service dans le cadre du respect de la sécurité des personnels. Le discours unique est une bonne chose. Bcp de questions remontent des Crous. L'adresse mail spécifique est une bonne idée. La gestion des enseignements doit se faire en local, mais les questions RH doivent être traitées au niveau national.

**Unef :** Quid de la durée de mesure ? Sait que pas facile à répondre et évolutif, mais Blanquer a annoncé jusqu'aux vacances d'avril pour les écoles et 2 semaines pour les scolaires. Quid des universités ? Par exemple, concernant les examens en ligne, si ce n'est que pour 2 semaines autant maintenir les examens en présentiel. Ne pas mettre en place comme ça s'est parfois fait un système d'examen en ligne qui se limite sur une durée, car parfois long d'arriver à se connecter ou outil lent => pas de minutage strict. Mail national à envoyer à tous les étudiants et notamment pour la Cité U. Penser aux étudiants sans outil informatique. Cours directs en ligne => prévoir la possibilité de rediffusion. Maintenir les restos à proximité des Cités U. Services sociaux dans les Crous. Question des stages de manière générale => pas de pénalisation des stagiaires si doit être interrompu. Possibilité de chômage technique qui doit s'appliquer aux apprentis.

### **2ème salve de réponses de N. Castoldi (DirCab) :**

Outremer : au cas par cas sous autorité du préfet.

Il y a beaucoup de question à traiter. On ne traitera pas tout, tout de suite. Ont tenté de faire les réponses les plus précises pour que tout fonctionne Lundi dans les meilleures conditions. Les étudiants ne doivent pas être pénalisés. Ils feront tout pour que l'enseignement à distance soit le plus large possible et ne pénaliseront pas les interruptions de stage. Souhaite un discours collectif (y compris les OS) le plus rassurant possible. Démarche collective => veiller à ce que l'existence d'une non-réponse à date ne donne pas lieu à des réponses anxiogène...

**C. Panier (DirCab adjointe) :** Fermeture de sites ? Non les sites restent ouverts, mais pas d'accueil des étudiants. Pour les petits congrès : la taille des rassemblements fait partie des consignes générales de droit commun. Pour la boîte mail dédié OK.

Pour la garde d'enfant : là encore droit commun => autorisation spéciale d'absence à demander à sa DRH avec neutralisation des jours de carence.

**L'alternative :** Combien de temps ? Étudiants qui ont des démarches à faire auprès de l'établissement ? Solution alternative uniquement ou possibilité de report de la fin de l'année ? Vacataires doivent être rémunérés pour l'ensemble du service même s'ils ne le font pas. Services de santé des établissements ? Cas des étudiant Erasmus à l'étranger dans des Univ. fermées. Que doivent-ils faire ? Élections des conseils : quid des étudiants ? Espaces communs (ex cuisine) dans les cités U. Quid du contrôle continu ? => Tout basculer en examen terminal ?

**Fage** : Report de la fin de la trêve hivernale à appliquer aux résidences Crous. Étudiants sans accès numériques => ouverture des bibliothèques ? Recrutement dans les M1 : partiels du 1er semestre annulés ou reportés à certains endroits => discrimination sur l'accès en M.

**FercSup-CGT** : Incertitudes. Il faut un cadrage national ; ne pas laisser l'autonomie aux établissements. Message de Macron « fermeture des universités » pas clair. Personnes confinées bénéficient-elle d'autorisation d'absence (Réponse = Oui). Garde d'enfant et télétravail pas compatible. Moyens pour télétravail => y aura-t-il des procédures spéciales ?

Enseignement à distance = fournir les supports, enseignants pas tous au même niveau là-dessus.

Élections : pourquoi ne pas repousser ? Cas de l'Inrae où il y a toutes les élections... Ça ne coûte rien de repousser.

Établissements vont rester ouvert : quels que soient les risquent ? Cas UTC qui est au cœur d'un cluster et qui n'a pas fermé. Conséquences que le ministère devra assumer.

**Castoldi** :

Conscient que les décisions ne sont pas faciles à prendre et savent que c'est leur responsabilité. Les préfets sont en première ligne pour adapter les mesures de manière spécifique et aussi les présidents qui sont chefs d'établissement et peuvent prendre leurs responsabilités.

**SNPTES (?)** : Protection des plus fragiles : contractuels ; appliquer les mesures pour les salariés du privé. Jour de carence.

**Sgen-CFDT** : Prise en charge de la crise plus difficile car pas bonne mise en place du télétravail dans ce ministère (*sic* !)

**Fage ou Uni ?** : Élections étudiantes ?

**Castoldi** : vont répondre car ont conscience de l'urgence.

**Fage ou Uni ?** : Apprentis/stagiaires : directives générales ? Regroupement en nombre de pers ; tenir compte du type d'évènement (fête, sport,...)

**Castoldi** : obligation de scolarité sont définie par les établissements => certains se retournent vers le ministère.

**X ?** : Il peut y avoir des fermetures locales qui risquent d'être différentes des nationales ; qui ciblent certains labos et pas d'autres pour la continuité des activités.

**Castoldi** : pas de réponse générale et absolue. Les préfets sont mobilisés.

**SNESup** : Transparence dans tous les établissements ; tous les CHSCT locaux à réunir. Continuité des instances ? Réunir les CA que si des décisions sont vraiment nécessaires.

**SNTRS** : Télétravail implique des règles de sécurité informatique. Les assouplir ?

**SudRE** : Si université peut prendre des décisions spécifiques, il faut que les partenaires suivent. On ne peut pas avoir dans des UMR des collègues qui doivent venir bosser et d'autre pas en fonction de leur employeur. Ne pas oublier le risque pris par les collègues dans les transports pour aller bosser. Repose la question des stagiaires dans les labos notamment L et M ?

**Castoldi** : Oui il faut des règles cohérentes entre les partenaires pour les UMR ; ils y veilleront. Stagiaires : sont en train de définir le niveau : Doctorant OK, viennent bosser ; L probablement non ; réfléchissent pour les M.

**Unef** : pas de vote électronique => risque juridique

**Alternative** : on vient de recevoir une notification : taille limite des rassemblements 100 pers. Il faut une réponse précise et rapide pour le Capes et l'Agreg car ça commence la semaine prochaine.

**Soetemont (DGRH)** : instructions ont été données aux recteurs pour maintenir le concours.

**SNPTES** : instruction sur collègues en contact avec un malade ?

**Castoldi** : s'il présente des symptômes, il reste chez lui.